

Définition Comble : (n.m.) **Partie supérieure d'un édifice destinée à supporter la toiture.**

Dérivé du latin culmen (comble, sommet, apogée). Il est ainsi utilisé dans les Chroniques de Jean Froissart (XIVe siècle) : « Ces engins jetoient nuit et jour pierres et mangonneaus à grant foison, qui enfondroient et abbatoient les combles des tours. » »

© *Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation*

